PROCES-VERBAL CONSEIL ETABLISSEMENT
Jeudi 5 novembre 2026

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 30 juin 2026
2. Installation des instances et commissions
3. Bilan de rentrée : contexte et bilan de rentrée, effectifs, évaluations nationales, AES/AS, calendrier…
4. Examens blancs, Plan Local d'Evaluation au BAC 2027
5. Plan de formation continue des enseignants
6. Sorties, voyages scolaires
7. Questions diverses (seront à envoyer par mail à Mme Crystal MA avant le 30 octobre 2026 à 12h)

Début du conseil d'établissement : 16h50

Le quorum étant atteint (11 présents titulaires pour 12 sièges), Madame le Proviseur ouvre la séance.

Membres de droit :

- **Représentants de l'administration (4)** :
  - le Chef d'établissement : Mme BESSETTE
  - Le chef de poste diplomatique ou son représentant : M. Legodec
  - le Directeur administratif et financier ou son représentant : M. Liang
  - le Conseiller Principal d'Education : M. Castelain

- **Représentants des usagers (4) :**
  - 3 représentants des parents d'élèves : Les élections se sont déroulées durant l'AG de l'association le 9 octobre 2026.

Membres titulaires :	Membres suppléants :
1. M. Marie	1.
2. M. Baroudjian	2. M. Colin
3. M. Blanchet	3. Mme Guerraoui

- 1 représentant des élèves du 2nd degré : Eval-Lys DHITAL (3eme) / Amin EL CHEIKH (supp.)

- **Représentants des personnels (4) :**
  - 3 représentants des personnels enseignants ont déposé une liste.

Membres titulaires :	Membres suppléants :
1. M. Strupiechowich	1. M. Amouyal
2. M. Meyer	2. M. Massaux
3. Mme Deflandre	3. M. Leroy

  - 1 représentant des personnels administratifs : Mme Crystal Ma / Mme Carolin Lin (supp.)

Invités :
Présidente du Comité de gestion : Mme Desmonts
Chargé de missions éducatives universitaires auprès du poste diplomatique : M. Beauberot
Coordinateur premier degré : M. Meyer
Coordinatrice second degré : Mme Stroecken
Vice-président CVL : CHENG Athena
Mme le Proviseur remercie l'ensemble des membres présents et note l'importance de la nomination des suppléants, les titulaires pouvant être retenus par d'autres tâches.

Secrétaire de séance nommé, membre des usagers élus : Mme Guerraoui

Ordre du jour :
Contre : 0 **Abstentions : 0** **Pour : unanimité**
Le Conseil d'établissement adopte l'ordre du jour.
Les questions diverses seront traitées au point 7/ ou au cours de l'ordre du jour. Certaines seront abordées avec les représentants de façon plus informelle ou dans les commissions/instances appropriées.

1/ Approbation du procès-verbal du 30 juin 2026
Madame le proviseur demande aux membres leurs remarques ou commentaires éventuels sur le dernier procès-verbal envoyé en juillet 2026 à l'ensemble des élus.

Contre : 0 **Abstentions : 0** **Pour : unanimité**
Le Conseil d'établissement émet un avis favorable à l'adoption du procès-verbal du 30 juin 2026.

2/ Installation des instances 2026 - 2027
Cette année, les élections se sont déroulées au cours de l'assemblée Générale de l'association le 9 octobre. Répartition des instances :

Commission Hygiène et Sécurité (CHS)
Présidée par le chef d'établissement

Directeur d'école / Directeur financier ou représentant (M. Coffart/M. Liang) / CPE (M. Castelain)
Au moins un représentant de chaque catégorie :
Représentants du personnel élus : Mme Ma Crystal / M. Leroy
Représentants de parents élus : Mr Blanchet – M. Baroudjian
Représentants des élèves élus : Eval-Lys DHITAL / Amin EL CHEIKH
Experts invités : Infirmière scolaire (Mme Qian), Présidente Comité de gestion (Mme Desmont)

Conseil de discipline
Présidé par le chef d'établissement
Proviseur Adjoint / Directeur financier / CPE
3 représentants des personnels : M. Strupiechowich – Mme Deflandre – M. Massaux
3 représentants de parents élus : M. Blanchet – M. Baroudjian – Mme Guerraoui
2 représentants des élèves élus : Eval-Lys DHITAL - Amin EL CHEIKH

Conseil de Vie Collégienne et Vie Lycéenne
Le scrutin se fait au suffrage direct de l'ensemble des élèves de collège/lycée. Les élèves proposent des projets et des choix de dépenses.
Proviseur / CPE
3 représentants des enseignants du 2nd degré (et/ou enseignants volontaires) : Mme Piochaud – Mme Deflandre – M. Sharbarg
2 représentants de parents élus : M. Blanchet – Mme Guerraoui
10 élèves élus :

*Pour le CVC :
Classe de 3ème : DHITAL Eva-Lys - SELOSSE Léo
Classe de 4ème : ABOYA Marie-Grâce (vice-présidente) - JUTZELER Océane (Trésorière)
Classe de 5ème : ZHAO Alice - ZAMBRANO Gaël
Classe de 6ème : KAN Isabel (secrétaire) - DIEYE Cheikh
Eco-délégués : BOULANGER Laura (6ème) - LAVIGNE Simon (5ème)

*Pour le CVL :
Cheng Athena Vice – Présidente
El Cheikh Amin - Trésorier
De Giovanni Lison - Secrétariat
Classe de Terminale : LOISIF Anthony - GUERRAOUI Isaac
Classe de 1ère : HU Ywenn
Classe de 2nde : BLANCHET Solenne - EL MOUDDEN Shaïna – DE SABOULIN Enki

Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement (CESCE) / Comité de pilotage E3D
Le but est d'associer l'ensemble des acteurs à une vision partagée sur la mise en place de la démarche d'Education au Développement Durable E3D. Il s'agit d'abord des personnes qui agissent sur le fonctionnement de l'établissement mais aussi des acteurs associés au volet pédagogique. Cette instance, désignée sous l'appellation Comité E3D, devrait ainsi permettre de concilier toutes les éducations transversales dans un établissement : santé, citoyenneté, développement durable, égalité, solidarité, environnement… et que l'on retrouve dans les 17 ODD.
Les questions de « *Climat scolaire/bien-être* » (avec le déploiement du protocole pHARe) et les questions liées au Développement Durable sont régulièrement interrogées et réunissent les délégués et éco-délégués.

Présidé par le chef d'établissement
CPE
3 représentants des enseignants (référents EDD) : M. Massaux – M. Ducouret – M. Gruenais
3 représentants des parents élus : M. Marie – M. Baroudjian – M. Blanchet
Représentants des élèves : 4 éco délégués du primaire / 4 éco délégués du secondaire

Conseils de classe du 2nd degré
Les représentants des élèves en conseil de classe, soit 2 titulaires/2 suppléants pour chaque classe, sont les élèves délégués.
Les parents d'élèves sont représentés par M. Blanchet et Mme Guerraoui.
Pour les niveaux 6ème et 2nde, le conseil de classe « classique » est replacé par une rencontre individuelle entre un binôme de professeur et chaque représentant légal. L'élève présent est placé au cœur de la rencontre.

Conseil Ecole-Collège (CEC)
Présidé par le proviseur
CPE
Professeurs de collège désignés par le proviseur du cycle 3 en priorité
Professeurs des écoles désignés par le Directeur du cycle 3 en priorité
Il met en place des projets collaboratifs inter-degrés pour faciliter, entre autres, le passage des élèves du premier au second degré et l'harmonisation des pratiques pédagogiques.

Conseil pédagogique (désigné par le chef d'établissement)
Concerne le 2nd degré.
Sa composition exprime la représentation des différentes disciplines par la présence de professeurs assurant la représentation de différents niveaux et d'un professeur principal par niveau.
Présidé par le chef d'établissement, il se réunit au moins 3 fois dans l'année, en fonction des besoins d'échanges et de réflexions pédagogiques.

Contre : 0 **Abstentions : 0** **Pour : unanimité**
Le conseil d'établissement émet un avis favorable à l'installation des instances 2026 – 2027.

4/ Bilan de rentrée : contexte et bilan de rentrée, effectifs, évaluations nationales, AES/AS, calendrier……

Effectifs :
A ce jour, nous totalisons 189 élèves (104 au primaire et 85 au secondaire).
La maternelle est le niveau le plus fragile. En revanche cette année nous constatons davantage de nouvelles arrivées que les années précédentes et sur tous les niveaux, y compris au secondaire jusqu'à la Terminale. Des visites de l'établissement ont déjà débuté pour des inscriptions prévues la rentrée prochaine.

Evaluations nationales :
Les évaluations nationales imposées par le Ministère Français en primaire, 6ème, 4ème, 5ème et 2nde sont terminées et leurs résultats vont désormais servir de base à l'adaptation de la pédagogie. Ces derniers font

ressortir une meilleure aisance de nos élèves à l'oral qu'à l'écrit. Les enseignements vont par conséquent accentuer le passage à l'écrit et la compréhension de la lecture avec la manipulation des conjugaisons et des phrases complexes. La résolution de problème associée à des tâches complexes reste le point le plus fragile, souvent lié à la bonne compréhension des consignes écrites.

AES / AS :

- AS :

Une forte hausse des inscriptions depuis sa création. En 2024, il y avait 16 inscrits, puis 37 l'année dernière et 51 cette année. Nos élèves vont participer à des compétitions inter-écoles organisées à Canton, et aux projets de la Zone Asie Pacifique (PROZAP). Des délégations en football, tennis de table, échecs et basket (une équipe féminine) se rendront dans d'autres établissements de l'AEFE pour rencontrer d'autres équipes issues du réseau de l'Enseignement Français à l'Etranger.

- AES :

Cette année, l'offre est plus importante avec 4 AES supplémentaires proposées dont 20 en français, 6 en anglais et 9 en chinois. Le nombre d'élèves inscrits en AES est en recul d'une trentaine mais les élèves ont en réalité basculé sur l'AS. Très peu d'élèves du secondaire sont intéressés.
Précision apportée en séance : l'offre compte 35 activités. Le recul des inscriptions concerne notamment les collégiens.
Le proviseur propose de réduire l'offre de quelques ateliers d'AES comportant très peu d'inscrits. Le catalogue actualisé des AES est rediffusé à chaque trimestre aux parents.

Calendrier :

Les rencontres parents-professeurs se tiendront les 14-15 décembre. Les inscriptions se feront via Pronote au 1er comme au 2nd degré. Les parents peuvent aussi demander à tout moment à rencontrer un professeur via le carnet de liaison ou Pronote.
Remarque concernant Pronote : Il est constaté que 50 % des parents d'élèves du secondaire ne se sont jamais connectés. Certains envois de mails arrivent dans les courriers indésirables et certaines adresses communiquées ne sont plus utilisées. La Direction insiste sur le fait que ces coordonnées servent aussi à l'envoi des convocations aux examens. Les parents sont sollicités pour actualiser leurs données à chaque réinscription sur Eduka. Le transfert vers Pronote se fait automatiquement.

Proposition de modification de calendrier 2027 : dans le but d'éviter l'accumulation des vendredis non travaillés (et de préserver notamment les enseignements de spécialité des élèves de terminale du vendredi), la date initialement prévue du vendredi 2 avril sera un jour normal d'école. Il est reporté au mardi 6 avril qui sera le Teacher's Day (jour de travail pour les équipes pédagogiques mais où les enfants sont invités à rester à la maison).

Contre : 0 **Abstentions : 0** **Pour : unanimité**

Le conseil d'établissement émet un avis favorable à la modification du « Teacher's Day » le 6 avril 2027.

PPMS :

Le Plan Particulier de Mise en Sureté, qui est un processus obligatoire pour tous les établissements scolaires et qui est un plan de protection face aux risques majeurs (incendies, phénomènes climatiques, tremblements de terre, intrusions…), est en cours de validation par les services de l'Ambassade de France. Un

premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 24 septembre sans difficulté rencontrée. D'autres types d'exercices de simulation sont prévus prochainement.

4/ Examens blancs, Plan Local d'Evaluation au BAC 2027

Deux examens blancs dans l'année, écrits et oraux, seront proposés pour les 3ème, 1ère et Terminale.

- DNB blancs : 1ère semaine de janvier et 1ère semaine d'avril

Les dates des épreuves écrites du DNB ne sont pas encore annoncées.
La soutenance orale est prévue à l'interne de l'établissement fin mai 2027

- BAC blancs : 2ème semaine de janvier et semaine du 12 avril 2027

Les Epreuves de Capacités Expérimentales (ECE) en SVT et PC, ainsi que les épreuves d'EPS se dérouleront au LFIC.

Le Plan Local d'Evaluation (PLE) au Baccalauréat du LFIC a été élaboré par les équipes et présenté au Conseil d'établissement. Il s'agit d'un document qui précise l'ensemble des évaluations réalisées durant le cycle terminal, à la maison ou au lycée, qui déterminent les moyennes trimestrielles en première et terminale, et qui seront prises en compte dans le contrôle continu.
Il est à rappeler l'importance de l'assiduité et de la régularité puisque 40% de l'examen est évalué en contrôle continu dès la classe de 1ère. Si le nombre d'évaluations au cours du trimestre est trop faible pour être représentatif d'une moyenne, les élèves concernés feront l'objet d'une convocation exceptionnelle à une épreuve finale obligatoire qui couvrira l'ensemble du programme de l'année.

Les examens mettent en exergue la nécessité d'une habitude et d'une organisation d'un travail régulier.
La charge de travail est graduelle entre le primaire et le secondaire. Une notion vue en classe doit passer par la répétition pour une bonne mémorisation. Les leçons sont à revoir chaque jour et peuvent être complétées par des exercices d'application. Au 2nd degré, une fonctionnalité de Pronote vient d'être ouverte pour les enseignants afin de voir les évaluations prévues pour les classes les 2 semaines à venir ; ceci afin d'équilibrer la charge de travail.

5/ Plan de Formation Continue des personnels

Chaque année, les personnels participent au Plan de Formation Continue proposé par l'Institut Régional de Formation de l'AEFE.
Cette année, la Cellule de Formation Continue (CFC) a validé 10 stages répartis sur 10 personnels de la maternelle au lycée. Il s'agit de stages purement disciplinaires, transdisciplinaires ou des accompagnements pédagogiques sur l'année. Au retour d'un stage, une restitution est faite aux collègues. Ce partage de connaissances est très important pour entretenir la dynamique des équipes et la mise en place de nouveaux dispositifs, d'expérimentations, de projets….
Le LFIC recevra également pour des missions spécifiques : Mme DUBIE (IEN de zone pour le 1er degré), Mme PAIN (EF2D Physique-Chimie), Mme MESNILDRAY (EF2D mandarin).

L'accompagnement au développement professionnel des personnels est essentiel tout au long de leur carrière. C'est un sujet fondamental pour garantir la qualité de l'enseignement.
Le comité de gestion finance la formation continue au moyen d'une enveloppe dédiée, alimentée par les frais de scolarité. L'établissement souscrit auprès de l'AEFE un forfait permettant à dix enseignants par an de suivre une formation, souvent en Thaïlande ou Vietnam.

Lorsqu'un enseignant part en formation, afin de limiter l'impact des absences, l'établissement peut aménager les emplois du temps en organisant des cours dans d'autres disciplines.

6/ Projets, sorties, voyages

Des projets pédagogiques ou sorties ont déjà eu lieu. Pour n'en citer que quelques-uns :

Parcours d'éducation artistique et culturel :

- La Grande lessive
- Le ciné-club
- Visite de la South China Agricultural University (musée de l'Agriculture) : CE2, CM1 et CM2.
- Intervenant photographe faune et flore sous-marine (Frédéric Lamothe) – partenariat Alliances françaises de Chine) : élémentaire et collège
- Intervention chorale au Gala de la CCI de Canton (60 élèves)

Parcours citoyen et santé :

- Participation aux PROZAP
- Festival international du film du Développement Durable (Hong Kong)
- Défis « Ma petite planète »
- Tournois sportifs inter-établissements (AS…)
- Actions de prévention : journée mondiale de lutte contre le harcèlement
- Echanges scolaires internationaux : Seatle, Florence

Parcours Avenir :

- Stage de 3ème : du 11 au 15 janvier 2027
- Forum des métiers le 26 février 2027
- Visite de l'Institut Franco-Chinois de l'Energie Nucléaire (IFCEN) : classes du lycée.

Le Professeur Ressource en Information et Orientation (PRIO) est M. Strupiechowich.

Il est aussi à préciser que les niveaux 2nde et 1ère bénéficient d'1h30, et les Terminale de 2h par semaine spécialement consacrées à l'accompagnement à l'orientation et à l'élaboration du projet d'étude, encadrée par M. Strupiechowich.

De nombreux projets sont en cours d'élaboration, notamment l'organisation pendant le mois de la francophonie d'un festival de la langue et de la culture française au LFIC. L'idée est d'accueillir, le samedi 20 mars, les écoles de Chine du sud dispensant un programme français à une journée de compétitons dans différentes catégories : sport, chants, poésie, sous-titrage… en français.
Le festival est préparé en partenariat avec le consulat de France à Canton.

Rappel du calendrier des voyages scolaires :
Voyage à Chao Shan (CM1/CM2) : dernière semaine de mai 2027 (45 élèves)
Voyage au Yunnan (collège/lycée) : du 19 au 24 avril 2027 (47 élèves)
Interrogé sur la non-participation des terminales au voyage au Yunnan, l'établissement explique que la préparation du baccalauréat rend leur participation difficile. La même contrainte concerne les premières, qui préparent les épreuves anticipées.
La présidente du comité de gestion confirme qu'une enveloppe budgétaire est prévue pour réduire le coût des voyages scolaires à la charge des familles.

7/ Questions diverses

Représentants des parents
Questions reçues.

1. Qualité des jus de fruits servis à la cantine conditionnés en petites briques en carton.
Eléments de réponse :
Notre prestataire de cantine nous a fourni tous les documents d'audit des qualifications, les rapports d'inspections sanitaires du distributeur et du fabricant pour décider de la recevabilité du produit.
Pour information, dans le but d'améliorer l'équilibre des apports nutritionnels quotidiens, les jus de fruits ont été remplacés par un produit laitier à chaque repas.
Le prestataire a proposé ce remplacement en raison de la teneur en sucre des jus.
Une commission cantine se réunira prochainement pour travailler avec les élèves à l'adéquation entre leurs goûts, la faisabilité de certains plats et l'équilibre alimentaire.
Un parent demande si des baguettes pourraient être servies de nouveau une fois par mois. Il est précisé que cette pratique relevait d'une initiative de l'ancien CVC (Conseil de Vie Collégienne), qui mobilisait une partie de son budget à ce complément très apprécié des élèves. A voir cette année si ce projet est maintenu.

2. Sécurité des déplacements aux abords de l'établissement, chemin piétonnier, vitesse et manœuvre des véhicules.
Eléments de réponse :
Le chemin piétonnier n'est effectivement pas assez utilisé. Les élèves peuvent rencontrer des difficultés avec les cartables à roulettes et les marches d'escalier. Pour la sécurité des élèves, les bus à leur arrivée restent stationnés immobiles et ne commencent leur manœuvre qu'une fois l'entrée de l'école terminée.
Un rappel sera fait à tous :
-pour les piétons : emprunter le chemin dédié
-pour les véhicules : réduire la vitesse et respecter le rondpoint prévu pour le ½ tour
Un enseignant propose de rendre le chemin piéton plus visible par un marquage au sol et un balisage. Un projet pédagogique pourrait associer les élèves et les enseignants à la réalisation de dessins sur le parcours et sensibiliser les élèves à son utilisation.

3. L'enseignement des langues et la clarification de la dimension internationale du LFIC
Eléments de réponse :
Le Lycée Français International de Canton (LFIC) inscrit sa dimension internationale dans la politique des langues préconisée par le service pédagogique de l'AEFE :
En réponse à une demande de clarification des parents, le LFIC rappelle qu'il suit les programmes de l'Éducation nationale française. Sa dimension internationale s'exprime notamment dans l'enseignement des langues, l'accueil des élèves allophones et les projets et échanges scolaires.

1. Un socle plurilingue dès le primaire avec le parcours adapté et renforcé de langues étrangères (PARLE)

- Le français est la langue d'enseignement principale, conformément au programme français (AEFE).
- L'anglais est enseigné comme langue vivante dès les premières classes, avec des volumes horaires renforcés par rapport au standard français.
- Le chinois (mandarin) est obligatoire pour tous les élèves, avec des niveaux différenciés selon les profils (débutants, sinophones).

2. Des parcours linguistiques différenciés

- Chaque groupe intègre la différenciation nécessaire à chaque élève. Les parcours renforcés en anglais et en chinois permettant aux élèves d'atteindre des niveaux avancés (B2/C1 visés au bac).
  Les parents interrogent l'établissement sur les niveaux attendus en anglais, en chinois et en espagnol en fin de troisième et de terminale. Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) sert de repère pour situer les niveaux de compétence.
- Possibilité de présenter des certifications externes (Cambridge, HSK, DELE, DSH). L'établissement travaille à la possibilité d'inscrire nos élèves en groupe.
  En séance, l'établissement précise que les inscriptions groupées aux certifications externes sont difficiles à organiser et invite les familles à inscrire individuellement leur enfant auprès des organismes qui les proposent à Canton. Un travail en classe ou en AES permet une préparation.
  La coordinatrice du secondaire présente « *Ev@lang collège* », un test de positionnement en anglais obligatoire pour tous les élèves de troisième. Le test se déroule en ligne et donne lieu à une fiche de résultats indiquant le niveau global et le niveau dans les domaines évalués, selon l'échelle du CECRL.
- Offre de langues supplémentaires selon les cycles (espagnol, allemand, latin etc. selon les années).

3. L'articulation avec le contexte local

- Le LFIC s'appuie sur l'environnement cantonais/sinophone : immersion partielle, partenariats avec des établissements locaux, visites culturelles.
- Dispositif d'accueil pour élèves non francophones (dispositif de français langue de scolarisation FLSCO) allant d'une prise en charge de 5h de FLSCO par semaine pour une intégration progressive et autonome en classe.

4. Une dimension interculturelle transversale

- Projets pédagogiques (semaines des langues, nouvel an chinois, projets pluridisciplinaires) qui relient langues et ouverture culturelle.
- Echanges scolaires internationaux (Seatle, Italie…)
- Préparation à la mobilité internationale : orientation vers des universités françaises, chinoises ou anglophones.

4. Le climat scolaire et les relations entre les élèves du secondaire et l'ensemble des adultes

Eléments de réponse :

Le LFIC diffuse régulièrement une enquête du Ministère français sur le climat scolaire. Le dispositif pHARe (plan de prévention du harcèlement à école) est également en place et l'équipe ressource est identifiée.
Le document de cadrage est le règlement intérieur de l'établissement signé de l'élève et ses parents.
Chaque situation est gérée de façon individuelle et respecte le principe du contradictoire.
Des heures de vie de classe sont aussi à l'emploi du temps afin de réguler l'ambiance de la classe, à l'école et le climat scolaire.
Pour signaler une situation particulière, en classe ou en dehors de la classe, y compris les activités extra-scolaires, les canaux de communication existants sont : professeur concerné, professeur principal, CPE, direction, entretien sur rendez-vous.

Représentants des personnels

Aucune question reçue.

Fin de Conseil d'établissement : 18h40